

Arrondissement de
Strasbourg Campagne



COMMUNE DE KOLBSHEIM

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

(Extrait)

Séance du 20 avril 2022

Sous la Présidence de
Madame KESSOURI Annie, Maire

Date de la convocation :

14/04/2022

Nombre de Conseillers élus :

15

Nombre de Conseillers en fonction :

15

Nombre de Conseillers présents :

15

Nombre de procurations :

0

Étaient présents la Maire : Mme KESSOURI Annie

Les Adjoints : MM : FISCHER Claude, RETTIG Patrick & BACHER Régis

Les Conseillers Municipaux et Conseillères Municipales :

Mmes : FREYSS Marlène, KURTZ Sarah, MATTER Fanny, NOEPEL Mélanie,
HALTER Michèle et HEYD Valérie

MM : DIEMER Thibaut, GRUNELIUS Jean-Marie, OBERHAUSER Lionel, BAUR David
& SCHLUPP Julien

Absents :

OBJET : Avis sur l'enquête publique du GCO

Madame la Maire rappelle que la Commune a été sollicité pour donner un avis relatif à l'enquête publique complémentaire prescrite à la demande du Tribunal Administratif en vue d'obtenir auprès de la Préfète du Bas-Rhin, un arrêté de régularisation de l'arrêté préfectoral du 30 aout 2018 portant autorisation de réaliser les installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisations, nécessaires au projet du COS.

La première interrogation du Conseil est la suivante : Le concessionnaire n'a pas encore obtenu toutes les autorisations nécessaires pour autant l'autoroute est déjà exploitée. Ainsi, nous roulons sur une route qui ne devrait pas encore exister. Ce projet nous a été imposé par l'Etat. Le Conseil déplore la lenteur de la justice et donc tous ces arrêtés qui arrivent trop tard !

Kolbsheim est un petit village (environ 1000 habitants) qui permettait à ses citoyens de vivre paisiblement à la campagne. Mais cela était avant la construction du GCO. Depuis la destruction de notre forêt centenaire, les choses ont changé ! Nous subissons un BRUIT continu de jour comme de nuit. Les grondements et sifflements des camions sont devenus un enfer, et rendent les nuisances sonores difficilement supportables. Accompagnés de nombreux réveils nocturnes, quels seront les impacts sur la santé de nos citoyens ?

Le second élément alarmant est la qualité de l'air : encore un problème de santé publique.

Nous savons que la pollution de l'air augmente les risques d'AVC, de cancers et d'autres maladies respiratoires. Les polluants libérés par les freins ainsi que les revêtements des routes contiennent des nanoparticules dangereuses pour l'Humain.

Strasbourg est une ville trop polluée, d'où la mise en place de la Zone à Faible Emission (ZFE). Or, notre village est à la limite Ouest de l'Eurométropole : ce qui veut dire que la ZFE s'applique sur notre territoire MAIS pas aux voitures et poids lourds qui circulent sur le GCO et qui continueront donc à nous polluer.

Par ailleurs, on constate que la qualité de l'air ne s'est pas améliorée à Strasbourg malgré la mise en place du GCO. Quelles sont donc « les raisons impératives d'intérêt public majeur » qui doivent être démontrés par cette enquête publique ?

Que dire de ces 300 hectares de bonnes terres agricoles, nourricières qui ont été supprimées ? VINCI a détruit une nature luxuriante. Une faune et une flore rompues à jamais ! Le conseil déplore que l'Etat ose parler d'écologie. Où est l'écologie quand on détruit et qu'on bétonne ? Plus d'infiltration des eaux de pluie possible, donc plus de restitution en période de sécheresse. Les sources qui ont été mises en évidence, coulent en continu et se déversent dans une forêt initialement sèche, devenue marécageuse.

Les animaux sont perdus et ne savent plus comment faire pour traverser cette largeur de bitume. Il y a évidemment un passage prévu pour la faune, mais difficile à trouver pour ces espèces qui vivent ici.

La pluie se déversant sur le bitume va créer un ruissellement qui va finir par arriver dans nos rivières dégradants ainsi considérablement la qualité de l'eau. Ceci aura également des conséquences sur les espèces qui vivent dans ces milieux aquatiques.

Le but du GCO était de désengorger Strasbourg, or nous en sommes loin. Il y a toujours des bouchons en arrivant près de l'échangeur d'Ittenheim, et les camions sont toujours en transit dans notre village malgré la signalisation en place. Le GCO est le maillon manquant d'un axe européen Nord/Sud. Nous pouvons donc craindre davantage de trafic dans les années à venir et donc plus de bruit et plus de pollution.

Pour finir, quant est-il de la future urbanisation qui s'installera autour des échangeurs ?

Le constat du Conseil Municipal de Kolbsheim est simple et amer : à l'heure où les rapports du GIEC sont toujours plus alarmants, le GCO est pour nous un non-sens écologique non compensé. C'est également de nombreuses nuisances et de dangers supplémentaires pour nos concitoyens : le tout pour un gain de fluidification de la circulation quasiment inexistant.

**Pour extrait certifié conforme,
KOLBSHEIM, le 20 avril 2022
La Maire,**



Annie KESSOURT

Accusé de réception Préfecture :

<u>Objet de l'acte :</u>	Avis enquête publique GCO
<u>Date de transmission de l'acte :</u>	21/04/2022
<u>Date de réception de l'accusé de réception :</u>	21/04/2022
<u>Numéro de l'acte :</u>	CMDEL1 (voir l'acte associé)
<u>Identifiant unique de l'acte :</u>	067-216702472-20220420-CMDEL1-DE
<u>Date de décision :</u>	20/04/2022
<u>Acte transmis par :</u>	Joanne SCHAEFFER
<u>Nature de l'acte :</u>	Délibération
<u>Matière de l'acte :</u>	8. Domaines de compétences par thèmes 8.4 Aménagement du territoire